

Désignation de l'entreprise : ATRAX		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 1 RUE DES VIEILLES HALLES		54670 CUSTINES	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 39483780100015		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 13 00 6 2 0 2 3	
		N-1 13 00 6 2 0 2 2	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilsations : Stocks : Créances :	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ATRAX				Néant ☐ *	
				</	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

1 RUE DES VIEILLES HALLES

54670 CUSTINES

ANNEXE DU 01/07/2022 AU 30/06/2023

Société d'Expertise Comptable TREVIS
114 Rue du Petit Arbois

54520 LAXOU
03.83.27.20.00

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluations des produits et en cours	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Détail des produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Détail des charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Détail des charges constatées d'avance	X
Détail des produits constatés d'avance	X

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites	X
--	---

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'a été recensé.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	747 875		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 675		
Installations générales agencements aménagements divers	133 131		
Matériel de transport			26 074
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	53 786		855
TOTAL	190 591		26 929
Autres participations	6 178		
Prêts, autres immobilisations financières	160		
TOTAL	6 338		
TOTAL GENERAL	944 805		26 929

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			747 875	747 875
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 675	3 675
Installations générales agencements aménagements divers			133 131	133 131
Matériel de transport			26 074	26 074
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			54 641	54 641
TOTAL			217 521	217 521
Autres participations			6 178	6 178
Prêts, autres immobilisations financières			160	160
TOTAL			6 338	6 338
TOTAL GENERAL			971 734	971 734

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	875			875
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 675			3 675
Installations générales agencements aménagements divers	131 529	300		131 829
Matériel de transport		1 057		1 057
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	50 024	3 228		53 252
TOTAL	185 228	4 585		189 813
TOTAL GENERAL	186 103	4 585		190 688

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	300				
Matériel de transport	1 057				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 228				
TOTAL	4 585				
TOTAL GENERAL	4 585				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	160	160	
Autres créances clients	50 590	50 590	
Personnel et comptes rattachés	1 601	1 601	
Impôts sur les bénéfices	5 643	5 643	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 101	2 101	
Débiteurs divers	521	521	
Charges constatées d'avance	1 321	1 321	
TOTAL	61 938	61 938	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	54 765	54 765		
Personnel et comptes rattachés	16 645	16 645		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 528	21 528		
Taxe sur la valeur ajoutée	285	285		
Autres impôts taxes et assimilés	2 308	2 308		
Groupe et associés	699 151	699 151		
TOTAL	794 682	794 682		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	16 400.0000	50			50

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Installation générales agence.	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 7 ans

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 196
Total	2 196

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Détail des produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	
- Produits avancés	1 807
- Factures en attente	389
Total	2 196

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 418
Dettes fiscales et sociales	27 116
Total	28 534

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Détail des charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	
- FNP - AG 2023	463
- FNP - Kapelse 1sem2023	305
- FNP - ENGIE 2tri2023	606
- FNP - SAUR 03-06/2023	44
Etat - autres taxes à payer	
- CAP - CFE 1sem2023	616
- CAP - CVAE 1sem2023	65
- CAP - TF 1sem2023	628
- TA/FPC à payer	253
RSI à payer PC+JC	2 743
Provisions pour congés payés	16 645
Provisions pour charges soc/congés payés	6 166
Total	28 534

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 321
Total	1 321

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance			
- Maintenance 20%	32		
- Concours divers (cotisations.)	249		
- Concours divers (cotisations.)	290		
- Concours divers (cotisations.)	333		
- Primes d'assurances véhicule	378		
- Primes d'assurances véhicu 20%	39		
Total	1 321		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ATRX

Société D'exercice Libéral À Responsabilité Limitée au capital de 820 000,00 €

Siège social : 1 rue des Vieilles Halles

54670 CUSTINES

394 837 801 RCS NANCY

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 DECEMBRE 2023

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023, s'élevant à 56 292.49 euros, de la manière suivante :

- une somme de 2 814.62 euros, soit 5% du résultat,
au crédit du compte « Réserve Légale »,
- et le solde, soit 53 477.87 euros, au titre de dividendes.

A cela, l'assemblée générale décide de prélever une somme de 28 522.13 euros, au débit du compte « Report à Nouveau », soit un dividende global de 82 000 euros, soit par part, un montant de 1 640.00 euros,

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 1 640.00 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et dans les délais légaux, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %
30/06/2022	70 000,00	1 400,00	70 000,00	
30/06/2021	20 000,00	400,00	20 000,00	/
30/06/2020	20 000,00	400,00	20 000,00	/

**Copie certifiée conforme,
La Cogérance.**

DocuSigned by:
Philippe CHAPPOYER
CCD33AAB93384CF...

DocuSigned by:
Julien CHAPPOYER
4C00D9E3BBFF4EE...